

# POURQUOI CONTINUER A VOTER EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ?

**Hervé NDUTE TONGOLO<sup>1</sup>**

*Teacher and researcher at the University of Uele (Uniuéle) in the Faculty of Legal, Political and Administrative Sciences, DRC since November 2021.*

**Corresponding Author :**

**To Cite This Article :** TONGOLO, H. N. (2024). POURQUOI CONTINUER A VOTER EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO?. Journal of Advance Research in Social Science and Humanities (ISSN 2208-2387), 10(9), 1-15. <https://doi.org/10.61841/a3w3w285>

---

## ABSTRACT

*Reading several authors, we wonder if we still need to vote. Not only in DR Congo but in several other countries, even in the West. According to a study, while voting remains a right and a duty, its interest is declining more and more. Why vote when campaign promises are just illusions? Why vote when non-elected bodies always confiscate the popular decision? Why vote when Goldman Sachs is taking financial power in the world and in Africa in particular? Why vote when the results often don't reflect the vote cast? Why vote when elected officials do not defend the interests of all? It seems that the outcome is being decided elsewhere rather than at the ballot box. The article explores the history of democracy and elections in DR Congo since independence. It summarizes controversial views on whether or not to continue voting. Like a failed state, election results often do not reflect the will expressed; and those proclaimed do not also accomplish for the general interest. All things considered, despite the rise in abstention and plummeting rates of participation in elections, as the result of the survey presents, our objective is to stimulate the Congolese population to vote again.*

**KEYWORDS:** *Abstention, democracy, elections, failed state, national legislative elections, participation, voting (to vote).*

---

<sup>1</sup> Enseignant et chercheur à l'Université de l'Uele (Uniuéle) en Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives, RDC depuis Novembre 2021. Domaine d'enseignement : Science politique, Gestion des ressources humaines, Philosophie Politique, Politique, Administration et les Organisations de la Société civile. Domaine de recherche : Sociologie politique, Droit Constitutionnel et Questions électorales.

## INTRODUCTION

Loin de nous l'intention de raconter le parcours de la démocratie. A l'opposé des théoriciens de la modernisation, les sociohistoriens aiment rappeler que l'histoire des gains démocratiques est indissociable « de la narration épique des résistances contre la violence, l'inégalité et l'exploitation »<sup>2</sup>. Autrement dit, l'émergence de la démocratie et le degré qu'il a atteint aujourd'hui sont fruit d'un long chemin de labeur. Notre époque a le privilège de jouir des avancés et des acquis de la démocratie.

L'évolution historique des élections dans le monde et en Afrique en général, et particulièrement en RD Congo donne à penser. On ne peut rester observateur passif devant les cours événements des cycles électoraux. Aux Etats-Unis, en France et partout ailleurs, les élections donnent lieu à des contestations et des déclarations allant dans tous les sens. Les dernières élections aux Etats-Unis ont révélé l'autre face de cette vieille démocratie. Alors que Donald Trump avait échoué pour sa réélection, il a pourtant déclaré qu'il était le vainqueur. Ses militants n'ont pas hésité à investir les bâtisses abritant les institutions américaines.

On assiste souvent à des contestations houleuses lors des élections. Nous proposons une fiction qui reprend ce moment fort de la désignation des décideurs. Un américain, un français et un congolais échangent sur les élections. Quand est-ce que les résultats de vote sont connus chez vous ? Demande le congolais à ses amis. Prenant la parole le premier, en ergotant, l'Américain répond : chez nous aux Etats-Unis, on vote aujourd'hui et demain on a les résultats. Le Français ricane et reprend la parole : chez nous en France on vote le matin et le soir on a les résultats. Se moquant de ses interlocuteurs, le Congolais affirme qu'en RD Congo, les élections sont plus développées que partout ailleurs. L'Américain et le Français n'en reviennent pas parce qu'ils connaissent les réalités de ce géant d'Afrique. Comment cela peut-il être possible ? S'exclament les interlocuteurs du congolais. Au Congo Kinshasa, repris le congolais, les résultats sont connus avant même les élections.

Ce récit dit tout à propos des élections en RD Congo. Mettant en lumière la fraude qu'un camp orchestre lors du vote. Tout cela de mèche avec les organisateurs dudit vote. Ceux-ci, entristes, planifient un *holdup* qui profite au parti au pouvoir.

Plusieurs articles ont été publiés sur le vote et pourquoi continuer à voter. L'essentiel de ces publications tourne autour des raisons de voter. A dire vrai, on est loin de creuser la grande partie des raisons de voter. De Azam Edith<sup>3</sup> à Isabelle Garo<sup>4</sup>, de Jean-Paul Curnier<sup>5</sup> à Hervé Carn<sup>6</sup>, on se demande s'il faut encore voter. Pas seulement en RD Congo mais dans plusieurs autres pays, même de l'Occident.

Le vote ou les élections ne peuvent pas être pris comme une fin en soi, un moment fétiche, un alpha et un oméga, non. Les électeurs des pays du monde se rendent aux urnes à chaque cycle électoral. Selon une étude, si le vote demeure un droit et un devoir, son intérêt baisse de plus en plus.

Pourquoi voter quand les promesses de campagne ne sont que des leures ? Pourquoi voter alors que les instances non-élues confisquent toujours la décision populaire ? Pourquoi voter alors que les Goldman Sachs prennent le pouvoir financier au monde et en Afrique plus particulièrement ? Pourquoi voter alors que les résultats ne reflètent pas souvent le suffrage exprimé ? Pourquoi voter alors que les élus ne défendent pas les intérêts de tous ? On dirait que l'issue se décide ailleurs plutôt que dans les urnes. Ce questionnement nous taraude et nous pousse à une étude similaire aux autres, celle-ci se focalise sur la situation de la RD Congo avec les élections de 2018 et de 2023.

En parlant des élections en RD Congo, ce qui nous taraude est contenu dans ces interrogations :

- Que sait-on de l'histoire des élections en RD Congo?
- Quels sont les points de vue sur cette question ?
- Quels motifs peuvent encore pousser la population congolaise à aller aux urnes ?

Depuis 1957, la RD Congo a connu les élections et ses résultats n'auraient souvent pas miroité la volonté exprimée. Alors que le vote demeure un droit et un devoir citoyen. Un débat d'idées alimenterait les coulisses à propos des élections. Il semble que l'arrivée de l'UDPS au pouvoir a fumé les espoirs d'une vie améliorée en RD Congo. Oui et

---

<sup>2</sup> F. GUILLAUME Dufour, *La sociologie historique traditions, trajectoires et débats* (Politeia collection), Québec, Presse de l'Université de Québec, 2015, p. 316.

<sup>3</sup> E. AZAM, *Pourquoi voter ?* n°37, 2012.

<sup>4</sup> I. GARO, *Pourquoi voter ?*, n°37, 2012.

<sup>5</sup> J.-P. CURNIER, *Quand la réponse précède la question*, n°37, 2012.

<sup>6</sup> H. CARN, *Si je vote ?* n°37, 2012.

oui, il y aurait encore lieu d'espérer aller au vote pour opérer un choix judicieux et reprendre l'espoir du changement vers l'amélioration des conditions de vie.

La rivière n'a pu suivre un chemin droit faute d'un guide pour l'orienter. C'est ainsi que pour mener notre étude, nous nous servons de la méthode systémique appuyée de la technique documentaire et l'interview semi-dirigée. L'intérêt que revêt la présente étude est de remotiver les citoyens congolais, du reste à tout citoyen du monde, à se rendre aux urnes à chaque cycle électoral et à emmener l'hurluberlu à ne pas décourager les électeurs.

## LE PANORAMA ELECTORAL EN RDC

### LA GENESE DES ELECTIONS

Le décret royal relatif à l'organisation générale des villes fut promulgué le 26 mars 1957. Ces villes sont considérées désormais, dans les provinces, comme des circonscriptions administratives distinctives, dotées d'une personnalité civile. Il était plus que nécessaire d'organiser des élections municipales afin de désigner les bourgmestres et les conseillers municipaux. En 1957, pour être électeur et éligible, il fallait être âgé de 25 ans révolus et être résidant au Congo depuis cinq ans au minimum.

Les résultats des élections de 1957 conduisirent à une forte prise de conscience ethnique qui va donner naissance à plusieurs regroupements politiques à caractère ethnique<sup>7</sup>. Selon Sampassa Kaweta le constat des résultats de ces élections était clair : les Katangais s'étaient présentés en ordre dispersé, sans aucune consigne, et s'étaient trouvés ainsi marginalisés et perdus face à la cohésion des « Autres »<sup>8</sup>.

Une autre élection communale se tint en décembre 1959. L'ordonnance législative n° 25/554 du 6 novembre 1959 relative au droit de vote et d'éligibilité est promulguée. Il faut noter que cette loi permettait aux « ressortissants du Rwanda – Urundi d'être électeurs et pouvaient être élus aux Conseils de territoires, des communes, des villes et des provinces, dans les mêmes conditions que les Belges de statut métropolitain ou Congolais pour autant qu'ils justifiaient de dix ans de résidence au Congo Belge au moment de la clôture du rôle ou de la date limite fixée pour le dépôt de candidature selon le cas. »<sup>9</sup> Cette spécificité des élections législatives de 1959 était accompagnée d'une lettre pastorale des évêques adressée aux chrétiens catholiques mais aussi aux hommes de bonne volonté. L'Eglise catholique rappela à ses fidèles les devoirs des électeurs et des élus<sup>10</sup>.

### LES ELECTIONS SOUS LA PREMIERE REPUBLIQUE

Les premières élections législatives nationales eurent lieu du 11 au 25 mai 1960 afin de préparer l'indépendance du Congo, prévue le 30 juin 1960. Environ 40 partis politiques avaient concouru à ces élections. La qualité d'électeur était donnée à tout celui qui était congolais ou était né de mère congolaise, ou tout ressortissant du Ruanda-Urundi, résidant au Congo depuis dix ans au moins. Il était interdit aux femmes, aux soldats, aux gendarmes et policiers, ainsi qu'à ceux qui avaient moins de 21 ans de se rendre aux urnes.

Les élections de 1965 étaient placées sous l'empire de la Constitution du 1<sup>er</sup> août 1964, dite Constitution de Luluabourg mais précédées du référendum de 1963 et 1964 pour déterminer l'appartenance de certains territoires à des nouvelles provinces érigées.

Les élections furent organisées sur toute l'étendue nationale et supervisées par des observateurs étrangers. Tshombe, qui bénéficiait d'un grand appui des puissances occidentales, accorda une assistance aux partis alliés tout en multipliant les entraves aux partis qui lui étaient défavorables. A cause des irrégularités flagrantes, la Cour d'appel annule les élections dans plusieurs régions du pays. Les populations seront invitées à retourner aux urnes dans ces régions. Le grand vainqueur de ces élections fut la CONACO. Du coup le Président Joseph Kasavubu se trouva en situation d'infortune devant un parlement acquis au camp opposé.

Comme Kasavubu craignait que Moïse Tshombe le renverse à la magistrature suprême, le 13 octobre 1965, il prit la grave décision de le destituer pour le remplacer par Evariste Kimba. Le Président Kasavubu fut lui-même renversé le 25 novembre 1965 par un coup d'Etat militaire du Général Mobutu<sup>11</sup>.

<sup>7</sup> Cf. Pamphile MABIALA Mantuba-Ngoma, *Les élections dans l'histoire politique de la République Démocratique du Congo (1957-2011)*, Kinshasa, Konard Adenauer Stiftung, 2013, pp. 15-19.

<sup>8</sup> G.-M. SAMPASSA Kaweta Milombe,., *Conscience et politique au Congo-Zaïre. De l'engagement aux responsabilités*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 19.

<sup>9</sup> Jean STENGERS, *Congo: mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989, p. 249.

<sup>10</sup> Cf. Lettre pastorale de leurs Excellences les Vicaires et les Préfets Apostoliques du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, 15 août 1959, L. DE SAINT MOULIN et R. GAISE Nganzi, *Le discours socio-politique de l'Eglise catholique du Congo. Textes de la Conférence Episcopale*, Kinshasa, F.C.K., 1998, p. 53.

<sup>11</sup> P. MABIALA Mantuba-Ngoma, *O.c.*, p.38.

## LES ELECTIONS SOUS LA DEUXIEME REPUBLIQUE

Selon l'expression de Pamphile Mabiala, l'histoire des élections sous le régime dictatorial de Mobutu est très captivante dans la mesure où, par cette aubaine, le dictateur combine des moyens de puissance douce à sa puissance dure. Ils lui permettent de conserver longtemps le pouvoir. Dès 1966, le gouvernement interdit toute discussion et débat pendant la session des assemblées ; les officiers de l'armée supervisaient tout.

En juin 1967 il y eût consultation des masses populaires pour apporter la caution au changement du système politique et l'instauration du présidentielisme et du monocaméralisme. Le 24 juin 1967 le Président Joseph-Désiré Mobutu promulgua la Constitution révolutionnaire qui consacra la dissolution des Chambres nationales.

Le vote prit un caractère obligatoire, sans discrétion par manque d'isoloirs. L'électeur faisait le choix entre un bulletin vert synonyme de paix et de prospérité et un bulletin rouge expression du sang et de la guerre. Les résultats obtenus étaient : 97,8% positif; 1,4% négatif et 0,8% de bulletins nuls.

Les élections organisées sous le régime de Mobutu avaient pour objectifs de montrer la bonne foi du Président à promouvoir les valeurs démocratiques occidentales. En outre, elles visaient à prouver l'existence d'une démocratie au Zaïre, avec un président de la République et des commissaires du peuple (députés) élus au suffrage universel direct.

Les élections présidentielles et législatives de 1970 avaient eu lieu au suffrage universel. Mobutu était le candidat unique présenté par le bureau politique, dont les membres étaient nommés et révoqués par le Président-Fondateur du M.P.R. ; l'âge de l'électeur passa de 21 à 18 ans. On avait établi une liste unique des candidats pour chaque circonscription électorale. Les candidats à la députation nationale étaient imposés par le parti-Etat et sans maîtriser les réalités des circonscriptions.

Les élections législatives de 1975 se déroulèrent selon le nouveau mode de « vote par acclamation au cours des rassemblements populaires ». Ce changement fut justifié comme étant une innovation en vue de la désaliénation et de l'affirmation du peuple congolais. On se rappelle de la zaïrianisation, où tout était remis entre les mains des zaïrois : les entreprises, les sociétés, voire le mode d'habillement.

La guerre de 80 jours faillit coûter au régime de Mobutu sa chute. Il profite des élections de 1977 pour réorganiser la vie sociale et décentraliser, en quelque sorte, l'économie nationale et les affaires publiques. C'est pour cette raison que le mandat suivant sera placé sous le patronat du « social », pour calmer les esprits.

En 1984 une nouvelle élection fut organisée pour un mandat de sept ans. Le Président Mobutu est le candidat unique et le musicien Luambo Makiadi est appelé à jouer un rôle important lors de la campagne électorale. Dans son album titré « *Candidat na biso Mobutu* » (notre candidat c'est Mobutu), il bat campagne pour celui qui sera réélu à la Magistrature suprême. L'innovation de ces élections est l'installation des bureaux de vote pour les électeurs voyageurs se trouvant loin de leurs centres d'inscription.

On peut faire observer que les élections législatives n'étaient pas combinées avec les élections présidentielles. C'est ainsi que les élections législatives s'étaient tenues en 1987. Celles-ci avaient connu le renouvellement de la classe politique jusqu'à 59% et la qualité des commissaires du peuple s'était améliorée à cause du niveau de formation. La nouveauté de ces élections était l'autorisation de la présence des témoins des candidats dans les bureaux de vote.

## LA PERIODE FATIDIQUE DE 1990 A 1997

Nous ne saurons reprendre ici tous les événements qui se sont passés au cours de cette période. Pamphile Mabiala les a résumés en ceci: « Tirant les leçons de ces consultations populaires, Mobutu prononça, le 24 avril 1990, un discours au cours duquel il annonça des mesures de réforme politique : l'abandon du rôle dirigeant du MPR (Mouvement Populaire de la Révolution), parti unique, la séparation du parti et de l'Etat, la réhabilitation de la séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, le retour au pluralisme syndical et au pluralisme politique. Ce dernier était pourtant limité à trois partis politiques afin, disait-il, d'épargner au pays le désordre d'un multipartisme intégral des années 60 »<sup>12</sup>. L'annonce de cette ouverture politique fut une source d'espoir pour le peuple.

Les dernières années du règne de Mobutu n'ont plus connu les élections présidentielles ni législatives. Des chambres législatives constituées désignaient le premier ministre au vote du second degré. C'est ainsi qu'en 1992, *le Sphinx de Limete*, Etienne Tshisekedi sera élu premier ministre en remplacement de Nguz Karl-i-Bond. Celui-ci continua de fonctionner malgré l'élection de son successeur. Pour le contourner, Etienne Tshisekedi nomma son gouvernement qui commença à travailler dans sa résidence. Pour empêcher un gouvernement parallèle, le président Mobutu révoque

---

<sup>12</sup> P. MABIALA Mantuba-Ngoma, *O.c.*, p.51.

Tshisekedi. La solution sera trouvée du côté de Léon Kengo Wa Dongo élu premier ministre en 1994. Dans l’entretemps, Kyungu wa Kumanza rapatrie tous les kasaïens et les officiers dans leur province d’origine.

**L’ARRIVEE DE LAURENT-DESIRE KABILA**

Le 17 mai 1997, l’AFDL de Laurent-Désiré Kabila prend le pouvoir par la conquête de Kinshasa, la capitale. Le pays est rebaptisé République Démocratique du Congo. Des promesses électorales furent faites pour fin 1999 mais elles n’eurent pas lieu parce que le président Laurent-Désiré Kabila avait décidé de se désolidariser des membres de l’AFDL accusés d’être un conglomérat d’aventuriers.

Selon Pamphile Mabiala, après la prise d’une ville, d’une province, d’un district ou d’un territoire, les autorités politico-administratives, trouvées sur place, étaient remplacées par des nouvelles autorités élues par acclamation au cours d’un rassemblement populaire sur la place publique. Après la prise de la ville de Kisangani par les troupes de l’AFDL., le 15 mars 1997, des élections populaires furent organisées, sur la place de la Poste à Kisangani en date du 25 mars 1997. Au cours de ces élections, l’historien et professeur Noël Obotela Rachidi fut plébiscité Vice-gouverneur de la Province Orientale.

**LES ELECTIONS DE 2006**

Les élections de 2006 furent précédées d’une longue histoire de transition après la mort du président Laurent-Désiré Kabila, assassiné le 16 janvier 2001 et proclamé héros national. Cette période de 2001 à 2006 est riche en événements. L’émiettement du pays à l’image d’un débris de verre où les seigneurs de guerre faisaient la loi, de la réunification du pays à l’issu de l’accord historique de Sun-City. La mise en place d’un gouvernement de 1+ 4, la rédaction et adoption d’une nouvelle Constitution de la troisième République soumise au référendum de 2005, restent des événements marquant cette période.

**PERIODE PRE-ELECTORALE**

Il s’est déroulé du 18 au 19 décembre 2005, un référendum constitutionnel pour la troisième République. Malgré l’invitation au boycott par une classe politique, le taux de participation fut de 62%, avec 84,3% des voix pour l’adoption de la nouvelle Constitution et 15,7% contre cette proposition de Constitution.

La Loi n° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo, définissait l’identification des électeurs comme l’ensemble des opérations d’identification et de comptage des nationaux remplissant les conditions requises pour voter et l’enrôlement des électeurs comme l’inscription des éléments d’identification des candidats électeurs sur les listes, des votants, appelées listes électorales. Au mois de juin 2005, 25.712.552 électeurs sur environ 65 millions d’habitants ont été enregistrés par la CEI et répartis comme suit :

**Tableau 1 :**

<b>Genre</b>	<b>Nombre d’électeurs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Femmes</b>	13.524.802	52,6
<b>Hommes</b>	12.187.750	47,4
<b>Total</b>	<b>25.712.552</b>	<b>100</b>

Ce tableau indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes en RD Congo. A mon avis cet écart se justifie par le fait que les femmes sont plus résistantes que les hommes devant les maladies mais aussi en croissance de vie. Un autre facteur non négligeable est que les guerres qui se sont succédées ont connu beaucoup de perte en vies humaines du côté des hommes. Et plus encore, il est interdit aux policiers et militaires de voter ; par conséquent ils ne peuvent pas s’enrôler au motif qu’ils sont apolitiques. Dans le cas d’espèce aux rangs des hommes en uniforme, on trouve majoritairement les hommes, les femmes ne constituant que moins de 10%.

La Commission Electorale Indépendante figure dans les articles 154 et 155 de la Constitution de la Transition du 4 avril 2003. Elle a pour mission de garantir la neutralité et l’impartialité dans l’organisation d’élections libres, démocratiques et transparentes (article 5 de la loi n°04/009 du 5 juin 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la CEI). Le système électoral reprenait le suffrage universel direct (élections du Président de la République, des députés nationaux et des conseillers communaux) et le suffrage indirect (les élections de Gouverneurs et vice-gouverneurs, des maires et maires adjoints, des conseillers urbains, des bourgoumestres et bourgoumestres adjoints et des chefs des Secteurs.

**LES ELECTIONS**

16.256.601 électeurs participèrent aux élections du 30 juillet 2006. Il y avait 33 candidats présidents. Les deux premiers candidats étaient Joseph Kabila avec 44,7 % des voix et Jean-Pierre Bemba avec 20,0 % des voix. Les élections étaient organisées à la majorité absolue. Au premier tour aucun des candidats n’avaient atteint la moitié plus un. Un second tour

fut organisé où le Président Joseph Kabila fut élu avec 58% des voix et Jean-Pierre Bemba obtint 42,0% des voix<sup>13</sup>. De ces élections, on pouvait dégager une analyse sur le rapport des forces et les tendances électorales selon les zones. Les zones linguistiques lingalaphones (Ouest du pays) avaient plus voté pour le candidat Jean-Pierre Bemba alors que les zones de l'Est, en majorité swahiliphones, avaient jeté leurs dévotus sur le candidat Joseph Kabila. On a ressenti cette tendance de ségrégation linguistique dans l'armée et en certains lieux pour les voyageurs. Le tableau ci-dessous l'exprime mieux que tout commentaire :

Tableau 2 :

Province	Total Voix	Bemba		Kabila	
		Voix	%	Voix	%
Bandundu	1.440.397	877.558	60,55	571.839	39,45
Bas-Congo	610.218	452.409	74,14	157.809	25,86
Equateur	2.441.889	2.372.326	97,15	69.583	2,85
Kasaï Occidental	1.009.789	774.514	76,70	235.305	23,30
Kasaï Oriental	824.884	556.088	67,41	41.268.796	32,59
Katanga	2.586.353	161.378	6,24	2.424.975	93,76
Kinshasa	1.650.276	1.122.231	68,00	528.045	32,00
Maniema	496.769	8.298	1,67	488.471	98,33
Nord-Kivu	1.842.033	65.373	3,55	1.776.660	96,45
Province Orientale	1.981.084	406.532	20,52	1.574.552	79,48
Sud-Kivu	1.363.969	23.115	1,69	1.340.854	98,31
<b>Total</b>	<b>16.256.661</b>	<b>6.819.822</b>	<b>41,95</b>	<b>9.436.869</b>	<b>58,05</b>

Source : CEI, copiée par Pamphile Mabilia Ntuba-Ngoma, p.86.

Pour les élections législatives nationales, qui eurent lieu, le 30 juillet 2006, les circonscriptions électorales étaient les territoires (145), les villes (20) et les 4 circonscriptions par regroupement des communes pour la ville de Kinshasa. Cela étant, les élections furent organisées dans 169 circonscriptions électorales, conformément à l'article 15 de la loi Electorale.

Les partis les plus représentés étaient :

- ✓ Parti du Peuple pour la Reconstruction et la démocratie (PPRD) 111 sièges ;
- ✓ Mouvement de libération du Congo (MIC) 64 sièges ;
- ✓ indépendants 63 sièges ;
- ✓ Parti Lumumbiste Unifié (PALU) 34 sièges ;
- ✓ Mouvement social pour le Renouveau (MSR) 27 sièges ;
- ✓ Forces du Renouveau 26 sièges ;
- ✓ Rassemblement Congolais pour la démocratie (RCD) 15 sièges ;
- ✓ Convention des démocrates Chrétiens (CDC) 10 sièges ;
- ✓ Coalition des démocrates Congolais (CODECO) 10 sièges ;
- ✓ Union des démocrates Mobutistes (UDEMO) 9 sièges ;
- ✓ Camp de la Patrie 8 sièges ;
- ✓ Démocratie Chrétienne Fédéraliste (DCF-COFEDEC) 8 sièges ;
- ✓ Parti Démocrate Chrétien (PDC) 8 sièges ;
- ✓ Union des Nationalistes Fédéralistes du Congo (UNAFEC) 7 sièges ;
- ✓ Autres partis avec moins de 5 sièges 56.

Au total, 2.074 observateurs internationaux au premier tour de l'élection présidentielle et 2.693 observateurs internationaux au second tour, ont sillonné les bureaux de vote et de dépouillement. Ces observateurs provenaient des institutions comme la SADC, le COMESA, le Centre Carter, l'Union Européenne, la CEAC, l'Union Africaine, l'OIF, EISA, la Fondation Konrad Adenauer, etc. de plus, 297 journalistes internationaux, au premier tour, et 394 journalistes, au second tour, étaient accrédités pour faire le reportage électoral. Il y avait plus de 50.000 observateurs nationaux, organisés en 24 réseaux, regroupés dans un cadre de concertation de la société civile pour l'organisation des élections (ex. RENOSEC, ROC, RHODESIC, RECIC, USPE, ROPI, etc.)<sup>14</sup>.

Il sied d'ajouter un rôle prépondérant joué par les médias avec le concours de la Haute Autorité des Médias opérationnel depuis 2004. Malgré une mosaïque incontrôlable des médias, des presses écrites et des radios, l'importance des médias s'est fait sentir pour les élections apaisées, libres et transparentes. Selon Pamphile Mabilia, la contribution des forces

<sup>13</sup> A. MALUMALU, « Les élections de 2006 en RDC : un aperçu général », dans MANFRED SCHULZ (éd.), *Les porteurs du développement en R.D. Congo. Evolutions récentes de la vie politique, économique, religieuse, culturelle, la société civile*, Berlin, Spektrum, Kinshasa, CEPAS, 2008, pp. 587-617, cité par P. MABIALA Mantuba-Ngoma, *O.c.*, p. 71.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 595.

militaires de la MONUC aida à faire face aux défis sécuritaires et logistiques. Les troupes de l’EUFOR aidèrent les Forces Armées de la RDC à maîtriser les violences postélectorales en août et en novembre 2006 et en mars 2007. Il sied de noter que les élections provinciales furent aussi organisées combinées avec le second tour des élections présidentielles. Au second degré, les élections sénatoriales et de gouverneurs et vice-gouverneurs eurent lieu également.

**EVENEMENTS POSTERIEURS AUX ELECTIONS**

Après les résultats définitifs des élections, une forte violence éclata entre le camp de Joseph Kabila et celui de Jean-Pierre Bemba. Les anciens chefs de guerre n’avaient pas lâché toutes leurs troupes pour un brassage. Il existait encore des unités sous leurs commandements. A la surprise générale, les violences sévissent dans la capitale congolaise : au menu les troupes de Kabila et celles de Bemba s’affrontent pendant plusieurs jours. A la base de ces violences, la peur de voir l’un prendre le pouvoir et dominer l’autre, voire même l’éliminer physiquement. Aucune confiance n’existait entre les deux.

La situation finit par se calmer. Par la suite Bemba sera arrêté à la CPI où il passera plus de dix ans en prison. L’absence de ce leader de l’opposition permettra à Kabila de Présider à la destinée de la République en toute quiétude jusqu’à la réapparition de Etienne Tshisekedi Wa Mulumba.

**LES ELECTIONS DE 2011  
QUELQUES EVENEMENTS RETENUS**

A l’aube de nouveau cycle électoral, se trouvent la révision du fichier électoral et la promulgation de la loi organique sur la CENI suivi de la publication du calendrier électoral. Selon les prévisions statistiques, il y avait 25.712.552 inscrits en 2006. L’électorat attendu en 2011 était de 32.143.613, soit une augmentation de 20, 56% par rapport à 2006. L’électorat réellement enrôlé était plutôt de l’ordre de 31.817.075 électeurs.

A en croire G. Gerold<sup>15</sup>, contrairement aux élections de 2006, celles de 2011, même si le contexte général est moins violent, vont être un moment de radicalisation des discours et des comportements. Dans une société politique bloquée, marquée par un fort recul démocratique, les élections ne furent pas le moment apaisé du choix mais bien celui de l’affrontement et de la revanche.

La perte de crédit du Président Kabila, l’entrée en lice de l’opposant historique Tshisekedi, l’arrestation de Jean-Pierre Bemba, la moindre implication de la communauté internationale dans l’organisation et le financement des élections en feront une confrontation presque redoutable. Pourtant, il convient de souligner que le contexte politique fut, quant à lui, particulièrement périlleux aux approches des élections. Le nouveau mode de scrutin présidentiel à un seul tour, la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), l’état du fichier électoral, notamment, créèrent des lignes de fracture que le déroulement chaotique des différentes phases de l’élection viendra creuser, instaurant des conditions propices aux affrontements et aux violences pendant la période électorale

Sur le plan international, l’arrivée de Barack Obama aux Etats-Unis et de Nicolas Sarkozy en France verra la carte de l’idéologie démocratique se vendre à la vedette. En RD Congo, Etienne Tshisekedi, revenu de son exil de maladie, âgé de 79 ans doit affronter Joseph Kabila dans une élection à un seul tour. La majorité simple à un seul tour est la spécificité des élections de 2011.

**Tableau 3 :**

N°	CANDIDAT	PARTI	VOIX	%
1	Andeka Djamba Jean	ANCC	128.820	0,71
2	Bombole Intole Adam	Indépendant	126.623	0,70
3	Kabila Kabange Joseph	Indépendant	8.880.944	48,95
4	Kakese Malela François -Nicéphore	URDC	92.737	0,51
5	Kamehre Rwakanyasigize Vital	UNC	1.403.372	7,74
6	Kashala Lukumwena Oscar	UREC	72.260	0,40
7	Kengo wa dondo léon	UFC	898.362	4,95
8	Mukendi Kamama Josué -Alex	Indépendant	78.151	0,43
9	Mbusa Nyamwisi Antipas	Indépendant	311.787	1,72
10	Mobutu Nzanga Joseph	UDEMOMO	285.273	1,57
11	Tshisekedi wa Mulumba Etienne	UDPS	5.864.775	32,33
<b>TOTAL</b>			<b>18.143.104</b>	

Source : CENI (décembre 2011)

Les résultats de ce tableau montrent que plus de 81,2 % des électeurs se sont prononcés soit en faveur de Joseph Kabila (48,9 %) soit d’Etienne Tshisekedi (32,3%). Si l’on additionne les scores obtenus par Etienne Tshisekedi, Vital

<sup>15</sup> G. GEROLD, *La RD Congo, analyse comparative des violences électorales (2006-2011)*, n°28/13, Bruxelles, Ecces, 2013.

Kamehre et Kengo Wa Dondo, on obtient 44,9 % face aux 48,9 % des voix pour Joseph Kabila, ce qui témoigne d'un certain rééquilibrage de l'électorat entre la majorité présidentielle et l'opposition<sup>16</sup>. On peut chercher à comprendre pourquoi Etienne Tshisekedi n'avait pas fait coalition avec Vital Kamehre et Léon Kengo wa Dondo afin de constituer une opposition plus forte contre Joseph Kabila. D'après nos analyses, il était difficile pour Etienne Tshisekedi de faire route ensemble avec Kengo Wa Dondo ou Kamehre. Pour rappel, Kengo Wa Dondo a une longue histoire sur la révocation d'Etienne Tshisekedi comme premier ministre des années 1992-1994. Il est d'ailleurs celui qui a succédé à Etienne Tshisekedi. L'intégration de Vital Kamehre à l'opposition était douteuse par le fait qu'il était un ancien allié de Joseph Kabila. S'associer à lui avait tout le risque de travailler avec un entriste.

Selon le rapport de l'EURAC, les élections congolaises de 2011 ont créé un président de la République faible souffrant d'une crise de légitimité sévère et qui, dans la situation, était incapable de répondre aux défis importants de la RDC, à savoir : l'ordre, la sécurité et le développement. La crise de légitimité peut s'expliquer par un simple calcul. En 2011, la population est estimée à 60 millions. Celui qui est élu président de la République requiert 8.880.944 de voix soit 14,8 % de la population. Logiquement c'est moins de la moitié de la population qui lui a jeté son dévolu. La consommation d'un tel président prend du temps dont la légitimité se renforcera au fil du temps.

## LES RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES NATIONALES

A lire Pamphile Mabilia, les résultats des élections législatives montrent une fragmentation apparente du paysage politique puisque 98 partis politiques se partagent les 500 sièges de députés à l'Assemblée Nationale soit 29 partis de plus qu'en 2006 et 45 partis ne sont représentés que par un seul député ; 16 députés sont en outre élus comme indépendants. La répartition des sièges se présente comme suite : PPRD et les partis électoraux du PPRD (ECT, MIP, NAD, PPPD, RRC) : 130, UDPS 42, MSR 32, MLC 22, PALU 19, UNC 18, AFDC 17, ARC 16 et UFC 4.

## ELECTION DE 2018

Les élections de 2018 démarrent sur un diapason d'irrégularité. Ceci s'explique par le fait que le cycle et l'échéance de ces élections n'ont pas été respectés. Initialement prévues pour novembre 2016, elles ne se sont tenues que le 30 décembre 2018 après plusieurs reports. Ces élections donnent un successeur à Joseph Kabila, qui occupe le poste de président de la République démocratique du Congo depuis 2001.

L'élection présidentielle congolaise de 2018 a lieu le 30 décembre 2018 en même temps que les élections législatives et provinciales. La campagne est dominée par l'affrontement entre trois candidats : Emmanuel Ramazani Shadary, dauphin désigné de Joseph Kabila, Félix-Antoine Tshisekedi, fils du candidat malheureux au second tour de la présidentielle précédente Étienne Tshisekedi ainsi que le candidat commun d'une partie de l'opposition, Martin Fayulu.

Avec un peu plus de 38 % des suffrages selon les résultats provisoires, Félix-Antoine Tshisekedi devance Martin Fayulu, qui en recueille près de 35 %. Emmanuel Ramazani Shadary, candidat du parti du président sortant, termine sur la troisième marche du podium avec 23 %.

Dès l'annonce des résultats, ceux-ci sont vivement contestés par Martin Fayulu. La Conférence Episcopale du Congo annonce que ces derniers ne correspondent pas aux résultats collectés par ses 40.000 observateurs sur le terrain. Une fuite de documents de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) vient, le 15 janvier, corréliser ces affirmations<sup>17</sup>. Entre temps, les résultats des législatives sont proclamés en avance, donnant une très large majorité de deux tiers à la coalition du gouvernement sortant, le Front Commun pour le Congo. Augurant ainsi une cohabitation rendant caduque l'alternance.

Le gouvernement est accusé d'avoir, devant l'impossibilité de faire élire son candidat, choisi de faire gagner le candidat de l'opposition le moins hostile au régime. Un accord aurait ainsi été conclu entre Tshisekedi et Kabila, attribuant au premier la présidence, et au second le contrôle du gouvernement et de plusieurs secteurs régaliens via une mainmise sur l'Assemblée nationale et des assemblées provinciales. Le contrôle de ces dernières, dont les membres procèdent à l'élection des sénateurs, permettrait au président sortant, sénateur à vie, de conserver une partie du pouvoir.

En janvier 2019, après rejet des recours, Félix-Antoine Tshisekedi est proclamé vainqueur de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle, et prête serment. Il devient ainsi le cinquième président du pays, et le premier à accéder au pouvoir par le biais d'une alternance pacifique. Au cours de ce quinquennat, beaucoup d'événements politiques surgirent : la rupture totale et brusque de la coalition FCC-CACH, l'avènement de l'Union Sacrée pour la Nation etc.

Nous reprenons in extenso le texte du rapport du Centre Carter. « La crédibilité des résultats a été gravement compromise par le manque de transparence du dépouillement des résultats finaux et leur remise en question par des groupes de citoyens observateurs indépendants, dont les décomptes présentaient des divergences substantielles avec les résultats officiels. En conséquence, le processus électoral ne semble pas satisfaire au principe le plus fondamental des

<sup>16</sup> P. MABIALA Mantuba-Ngoma, *O.c.*, p. 125.

<sup>17</sup> Information du dialogue entre congolais sur radio okapi du Mardi, le 15 janvier 2019, 20h15'.



élections démocratiques, à savoir, refléter la volonté réelle du peuple »<sup>18</sup>. Selon les Observateurs internationaux, l'intégrité des élections a été compromise par les restrictions imposées aux candidats désirant briguer les suffrages. L'incapacité des candidats à mener campagne librement, par l'annulation des scrutins présidentiels dans trois régions et par un délai excessivement court pour contester les résultats des élections<sup>19</sup>. Ceci a fortement compromis la légitimité des élus de 2018 et a rendu insipide le processus électoral.

## LES ELECTIONS DE 2023

Selon les Rapports confidentiels consultés par *Africa Intelligent*, les Nations Unies s'inquiétaient de la capacité de la RD Congo à organiser les élections présidentielles et législatives prévues en décembre 2023. Plusieurs scénarios étaient prévus<sup>20</sup>. Un risque de « glissement » était possible. Ceci se justifiait par la présence de plusieurs groupes armés installés dans la zone septentrionale du pays, dont les M23 et les Allied Democratic Forces (ADF), les Uganda People's Defense Forces (UPDF), l'Alliance Fleuve Congo (AFC) et tant d'autres. Les experts prévoyaient la tenue de ces élections au premier trimestre de l'année 2024 soit 90 jours après le 30 décembre. A cela s'ajoute le financement incomplet, le déficit de confiance dans certaines institutions impliquées dans le processus électoral notamment la CENI et la Cour Constitutionnelle. La commission électorale était politisée, tout comme les tribunaux chargés de juger les litiges électoraux. Il n'y a pas eu d'audit approfondi du fichier électoral et les candidats de l'opposition ont été confrontés à des difficultés lors de leur campagne et de leur mobilisation.

Contre toute attente, le processus électoral a catapulté en mars 2023. Le total pour toute l'étendue du territoire national est de 41.738.628 électeurs, à l'exception du territoire de Kwamouth, une partie des territoires de Masisi et de Rutshuru.

Les opérations d'identification et d'enregistrement des électeurs n'ont pas été pleinement efficaces sur l'ensemble du territoire de la RDC. Cela peut être attribué, entre autres facteurs, aux conflits armés et aux tensions ethniques dans certaines régions. Malgré ces défis, le nombre élevé d'électeurs inscrits à Kinshasa indiquait une forte participation et un fort intérêt pour les élections. Ces arguments ne couvrent pas leurs limites.

Comment peut-on expliquer qu'en 2006, la RD Congo qui sort fraîchement de la guerre avec plusieurs groupes armés, a réussi à organiser les élections sur toute l'étendue du territoire national. En 2011, les groupes armés persistaient dans différents districts du territoire national, mais les élections eurent lieu sans omettre une partie du territoire. L'omission de certains territoires sous prétexte de guerre remet en cause la souveraineté de l'Etat dans sa capacité à accomplir son devoir régalien : la protection de l'intégrité territoriale. Au nom de cette souveraineté, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne ne peuvent aucunement accepter que leur intégrité territoriale soit touchée ne serait-ce qu'un seul jour. C'est ce qui arrive à la Russie actuellement ; une insulte et une couleuvre infligées par l'Ukraine qui occupe désormais quelques localités de la Russie de Vladimir Poutine. L'occupation et le contrôle d'une partie du territoire congolais est devenue une situation plus que normale.

Dans les vidéos authentifiées, on peut voir quelqu'un produire sans vergogne des dizaines de bulletins de vote pour Monsieur Tshisekedi sur une machine à voter dans l'intimité de son propre appartement ; dans un autre, on peut voir deux personnes se battre pour savoir pour quel candidat elles devraient utiliser la machine à voter<sup>21</sup>. Sans surprise, l'opposition n'a même pas attendu les résultats officiels. Quelques jours seulement après le début du vote, M. Fayulu et M. Mukwege ont demandé l'annulation du processus, tandis que M. Katumbi a déclaré qu'il en était vainqueur. Moïse Katumbi, Martin Fayulu, et Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, avaient tenté sans succès de s'unir sur une plateforme commune ou derrière un candidat commun. Au final, les élections ont été remarquablement désorganisées. "Un désordre gigantesque et organisé", a déclaré le cardinal Fridolin Ambongo, de l'Eglise catholique romaine. "Une grande bouillabaisse", a décrit un observateur des élections, "un gros ragoût électoral".

Le scrutin, qui devait durer une seule journée, s'est poursuivi pendant plusieurs jours dans certaines localités, en violation de la loi électorale. Le scandale qui a inondé les médias et les réseaux sociaux est sans doute le phénomène des « machines à voter privées ». Plusieurs machines à voter ont été retrouvées aux mains des personnalités proches de l'Union Sacrée pour la Nation. Le 29 décembre 2023, les Eglises catholique et protestante ont rendu leur verdict préliminaire. Leur voix est critique. En 2018, c'est l'Eglise catholique qui a mené la charge contre les résultats officiels de la commission électorale, affirmant que M. Tshisekedi n'avait pas remporté le vote. En 2011, les évêques avaient critiqué ce résultat, le qualifiant de « ne reflétant pas la volonté du peuple, ni conforme à la vérité ni à la réalité ».

Cette fois encore, les Eglises étaient sur le pied de guerre avec la commission électorale - après tout, le président de cette commission est censé être proposé par des groupes religieux, mais le gouvernement avait snobé les catholiques et les protestants, qui ensemble représentent probablement environ 70% de la population. La CENI proclame Félix-Antoine

<sup>18</sup> THE CARTER CENTER, *Les Élections Présidentielles, Parlementaire et Provinciales harmonisées de 2018. République démocratique du Congo. Mission d'Experts Électorales Le Centre Carter*, p.6.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> AFRICA INTELLIGENT, *Les élections de 2023 : Les sombres scénarios des Nations Unies (RDC Politique)*, Paris, Indigo Publications, 2022, pp. 1-5.

<sup>21</sup> Pour décrier cette pratique, les partis de l'opposition parlent de la « machine à voter ».

Tshisekedi président élu avec 73,34% de voix sur une participation de 17.800.195 soit 42,65%. Il devancerait Moïse Katumbi qui a obtenu 18,8% contre 5,33% de Martin Fayulu. Le bulletin blanc ou l'abstention était de 26.252 soit 4,9%.

L'histoire des élections en RD Congo est plus vieille que notre âge. S'évertuer de la raconter ressemble à une plongée en eaux profondes et troublantes sans jamais en atteindre le fond. Et aussi, l'histoire d'une soixantaine d'années ne peut se résumer à cet article de revue. Si on se mettait à tout écrire, le monde entier ne suffirait pas. Il y a des réalités phares qui n'ont pu être abordées dans cette partie, mais nous avons choisi celles qui nous étaient plus qu'utiles dans le cadre de cette étude.

## LA CONTROVERSE DES POINTS DE VUE LE COURANT FAVORABLE AUX ELECTIONS

Dans les débats, une tendance soutient le fait qu'il est plus important d'aller toujours aux urnes à chaque cycle électoral. C'est dans ce sens que les élections assurent la vitalité d'une démocratie. Au collège des Bernardins, l'on développe les études pour donner le goût de voter et de faire prendre conscience de l'importance de voter en dépit d'un choix électoral que certains estiment décevant.

Dans un décryptage apparu dans le journal l'Etudiant du 10 juin 2022, Paul-Adrien Montalié reprend les propos de Hugo, qui donne cinq bonnes raisons d'aller voter en France.

Premièrement, *la légitimité de voter*. Chaque avis compte pour le vote, c'est le principe du suffrage universel. Aux urnes, il n'y a ni spécialiste, ni professeur, ni orpailleurs ni pompier ni homme d'affaire ou entrepreneur mais tous sont citoyens égaux. Cela ne remet pas en cause les études qui démontrent que les catégories sociales influencent le choix aux urnes. Philippe Braud a mené une étude où il montre que les femmes, les ouvriers et les jeunes votent pour les partis de l'opposition alors que les adultes, les salariés et les fonctionnaires optent pour la stabilité en votant les candidats du pouvoir en place.

Deuxièmement, *voter est aussi nécessaire que manifester*. Se mobiliser davantage pour manifester que pour voter n'est pas antinomique. La manifestation est une autre forme d'expression politique. Ce qui est paradoxal c'est de manifester et de ne pas voter. Aller manifester sans avoir voté n'est pas très honnête intellectuellement mais aussi pratiquement. Alors qu'on n'a pas été aux urnes pour désigner les dirigeants, on se demande par quel théorème on va se mobiliser pour exiger un droit. Subsidièrement, il est tout à fait loisible de voter et de manifester pour réclamer ses droits. On se retrouve ici devant un binôme qui appelle l'un à l'autre. Mais après le vote, on a le choix de manifester ou de ne pas manifester.

Troisièmement, il faut parler de la *vie de la démocratie*. Celle-ci n'est jamais acquise, elle s'entretient régulièrement. Et pour l'entretenir, il y a le vote. Sans entretien, la démocratie peut s'humecter au fil du temps. Elle se définit comme pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. C'est parce que les citoyens votent qu'on parle de la démocratie. On admet tout de même qu'il y a une crise de la démocratie représentative mais elle demeure la promotion de plusieurs valeurs de liberté. Mais aussi le vote n'est pas l'expression de la démocratie. Même dans les pays en système totalitaire, on organise les élections pour légitimer les dirigeants. On se souvient qu'au Zaïre, à l'époque du dictateur Joseph-Désiré Mobutu, on organisait les élections où il était le candidat unique à sa succession. Ce qui lui a permis de se maintenir au pouvoir pendant 32 ans.

Quatrièmement, le droit de vote est un *acquis à préserver* : le droit de voter n'est pas naturel, il faut le préserver. Il est le fruit d'une longue démarche, ayant consommé des siècles pour atteindre le niveau actuel.

En dernier lieu, *une voix est une voix*. Il faut se saisir de l'occasion pour répercuter ses idées dans la société. Les réalités politiques ne reviennent pas de la même manière après un cycle électoral parcouru. Les vellétés sont énormes et parfois complexes. On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve disait le philosophe Parménide d'Ephèse. C'est dire que le monde est un devenir perpétuel. Tout change et c'est en tout moment. Avec cette idée on ne préfère pas vivre la même expérience deux fois. La métensomatose n'est pas possible. Ce qui est passé ne reviendra plus. Cela nous indique que le cycle électoral est similaire à un fleuve qui, ne saurait pas être identique lui-même après un temps. Aucun cycle électoral ne sera comme celui qui l'a précédé ou qui lui succèdera. L'*eidōs* (□□□□□□ de chaque élection est unique. C'est un flux ininterrompu. Comme l'ADN qui distingue une personne de l'autre, ainsi il en est des élections.

## LES RAISONS DE NE PLUS VOTER

Comme le disait Gérard Briche, « loin d'être des leviers de l'émancipation humaine, loin d'être des moyens d'expression pour ceux qu'on réduit à être des citoyens, les « farces électorales », comme le disait Karl Marx, ne sont rien de plus qu'une caractéristique dérisoire des sociétés spectaculaires » et qu'il ne servait à rien de voter. On comprend

cette idée partant du Manifeste du parti communiste initié par Engel et Marx dont le maître mot : ouvriers du monde, révoltez-vous. En ce sens, le communisme est la conscience du prolétariat<sup>22</sup>.

Dans les années 1968, un slogan était très répandu en France où on affirmait que voter est un piège à cons, réservé à ceux qui étaient badauds et non-émancipés. Revendiquer aujourd'hui d'avoir voté pour le pouvoir en place devient de plus en plus difficile. On frise l'opprobre et le ridicule. Avec la dégringolade de la démocratie, les interdictions de manifestations pacifiques, l'on préfère former des groupuscules en forme d'Agora grecque pour discuter de la situation générale du pays. A l'occasion, on n'hésite pas à se décharger sur ceux qui ont accompagné le pouvoir en place par un vote positif.

Pourquoi voter alors que ceux que nous élisons fournissent l'effort de consolider le statut d'un Etat failli. Pierre Boniface<sup>23</sup> réserve des pages de son ouvrage à ce qu'il appelle les « Etats faillis ». Pour ceux dont les gouvernements ne contrôlent pas effectivement certaines parties de leur territoire, ce vide constitue un défi sécuritaire majeur et une catastrophe sociale. Il les appelle les « *failed States* » ou « *collapsed States* ». Ce sont les Etats qui ne remplissent pas leurs fonctions traditionnelles régaliennes. Un Etat, c'est un gouvernement qui contrôle de façon effective un territoire et la population qui y vit.

L'Etat détient, selon la définition de Max Weber, le « *monopole de la violence légitime* ». Un Etat failli n'exerce plus cette compétence. Son existence est donc sujette à question. Le monopole de la violence légitime est remis en cause par l'existence des guérillas, des bandes armées, des seigneurs de la guerre, des groupes paramilitaires, des organisations criminelles ou terroristes qui imposent leur autorité sur une partie du territoire. L'Etat ne peut plus faire respecter ses règles de façon uniforme. C'est un Etat qui ne peut plus assurer la sécurité et le développement de sa population et qui n'a pas le contrôle effectif de son territoire et de ses frontières étatiques. Un Etat failli ne peut donc pas assumer ses responsabilités nationales et internationales.

L'absence de contrôle du territoire est souvent le résultat d'une situation conflictuelle, d'un affaiblissement des structures étatiques, de la compétition de plusieurs groupes pour le contrôle d'une ressource. L'Etat failli entre souvent dans un cercle vicieux. Sa faiblesse est un facteur d'affaiblissement supplémentaire. Il ne peut pas lutter contre ses adversaires ; se constituent alors des zones grises propices à tous les trafics : matières premières, êtres humains, armes, drogues, espèces en danger. Les différents groupes tirent de l'exploitation de ces biens les moyens de leur survie. Ils privent l'Etat des moyens de rétablir son autorité en captant, à son détriment, ses ressources.

En tenant compte des douze indicateurs repartis en trois catégories, à savoir sociale, économique et politique, le think tank *Fund for Peace* et le magazine *Foreign Policy* ont publié les dix premiers Etats faillis. On peut citer entre autre : le Yémen ; la Somalie, le Sud-Soudan, la Syrie, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Tchad, le Soudan, l'Afghanistan, et le Zimbabwe.

Les symptômes d'un Etat failli peuvent être : la pression démographique, les violences communautaires, l'émigration chronique, l'inégalité de développement, faible taux de scolarisation, mortalités dues au manque de soin approprié, le déclin économique, détérioration des services publics...

Lors de la campagne électorale de 2018, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social a fait des promesses alléchantes dont voici la teneur : s'installer à l'Est du pays pour éradiquer l'insécurité, faire de la RD Congo l'Allemagne d'Afrique avec un budget de 88 millions de dollars américains pendant le premier quinquennat, l'amélioration des conditions socio-économiques de la population et que sais-je encore. Ce fagot de promesses se résumait dans le slogan « le peuple d'abord ». Nous ne voudrions pas décortiquer l'hérésie qu'a connu ce slogan depuis l'arrivée au pouvoir de Félix-Antoine Tshisekedi. Ce qui est sûr, depuis un temps, au-delà des attentes attendues depuis l'alternance pacifique, le désespoir est plus en vue au sein de la population et tend à s'installer.

Pour ces raisons, dont la principale est le non-respect des promesses tenues, beaucoup de citoyens estiment qu'il n'est plus nécessaire de se rendre aux urnes pour désigner ses dirigeants. Les fonctions régaliennes de l'Etat et de la RD Congo en particulier font objet de sous-traitances par les forces régionales et internationales. Le pays est cisaillé, l'EAC est installée à l'Est du pays échappant au contrôle de l'Etat. La monnaie locale est rendue dépendante de la devise étrangère ; les ONG assurent la majeure partie de soins dans les hôpitaux de l'Etat. L'éducation s'épanouit mieux dans les réseaux (Catholique, Protestant, Kimbanguiste et Musulman).

## LA MONTEE DE L'ABSTENTION

Nous étions devant la télévision le 06 septembre 2024 entrain de suivre les informations ; une heureuse coïncidence ! Les algériens donnent leurs points de vue sur les élections prévues le 08 septembre. France 24 rapporte que certains

<sup>22</sup> J. LACROIX, *L'homme marxiste*, Liège et Paris, La Pensée Catholique et Office Général du Livre, 1951, p.19.

<sup>23</sup> Les éléments ci-dessus proviennent de P. BONIFACE, *La géopolitique. 50 fiches pour comprendre l'actualité*, Paris, éditions Eyrolles, 2020, pp. 58-59.

envisagent les boycotter parce que les élections n’apportent aucun changement au pays. L’abstention tend à prendre une ampleur plus que calculable. Et pourtant, la participation politique occupe une place essentielle au sein des régimes démocratiques, comme le souligne Jean-Philippe Lecomte. C’est une des caractéristiques démocratiques du régime en ce qu’elle permet et garantit, par l’élection, l’effectivité du choix des gouvernants par les gouvernés. Elle permet en outre aux citoyens de faire entendre leur voix (pétitions, manifestations...)²⁴. Mais il y a baisse de la participation des citoyens aux affaires politiques. Pour mesurer celle-ci, on se sert souvent des statistiques de la participation aux élections. Nous pouvons prendre le cas de la France.

**Tableau 4 :**  
**Élections présidentielles 2007-2022 au second tour**  
**Taux d’abstention en %**

Année	2007	2012	2017	2022
Taux en %	16	13	25,44	28,01

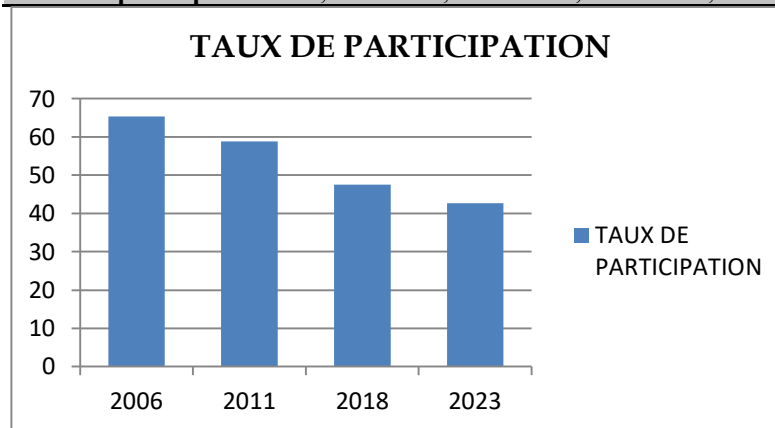
Ce tableau indique la montée fulgurante de l’abstention au vote en France même si cela n’atteint pas le record de 1969 entre Georges Pompidou et Alain Poher dont le pic avait atteint 31,1%. Souvent, au second tour un choix entre deux candidats réduit la liberté des électeurs. De cette manière, beaucoup préfèrent s’abstenir, voire même ne pas voter. Les causes peuvent être aussi :

- L’alternance politique semble assez inutile lorsqu’elle ne résout pas les problèmes comme celui de chômage ;
- La méfiance de la population à l’égard des représentants politiques en raison de la succession des scandales et d’affaires financières ;
- Le comportement des partis politiques éloignerait les personnalités politiques des problèmes réels de la population et de la société.

Cela ne se limite pas en France, à travers l’Europe et même l’Amérique, la situation de participation politique et de l’abstention prend de l’ampleur.

**Tableau 5 :**  
**Élections présidentielles 2006-2023 en RDC**  
**Taux d’abstention en %**

Année	2006	2011	2018	2023
Taux en %	5,54	4,07	2,11	4,9
Taux de participation	65,5	58,81	47,56	42,65



Source : Groupe d’étude sur le Congo (GEC) et Ebuteli, *Présidentielle 2023 : l’abstention pourrait atteindre un taux record*, Février 2023.

Sur ce tableau on peut remarquer que le taux des bulletins nuls ou blancs est constant. Mais de l’autre côté, le taux de participation baisse sensiblement à chaque cycle électoral. Cela s’explique par le fait que les électeurs ne sont pas satisfaits chaque fois qu’il y a proclamations des résultats définitifs et les programmes de gouvernance restent des simples promesses de campagne. Karl Marx l’exprime bien aux écrits de Jean Lacroix. « Toute classe qui progresse invoque la raison et l’utilise. Mais dès qu’elle s’est installée au pouvoir, elle délaisse vite son rationalisme. Lorsque l’inquiétude l’a quittée et qu’elle s’abandonne à la possession, elle devient la victime de la catégorie de l’avoir. »²⁵ Pour Lecomte, la conjoncture propre à chaque scrutin paraît, elle aussi, favoriser ou défavoriser la mobilisation d’électeurs. Le contexte de chaque élection conditionne l’électeur. La conjoncture propre à chaque scrutin paraît elle aussi en mesure de favoriser ou défavoriser la mobilisation d’électeurs.

²⁴ J.-Ph. LECOMTE, *L’essentiel de la sociologie politique* (les carrés), 2<sup>e</sup> édition, Paris, Gualino et Lextenso éditions, 2010, p. 97.

²⁵ J. LACROIX, *O.c.*, p. 28.

En mars 2024, nous avons mené une étude pour savoir si la population congolaise peut encore aller aux élections. Sur un échantillon aléatoire avec un nombre réduit d'enquêtés, le tableau ci-dessus reprend les résultats de nos enquêtes.

**Tableau 6 :**

<b>Comptez-vous voter aux prochaines élections de 2028 ?</b>		
	Oui, je voterai	Non, je ne voterai plus
<b>Nombre</b>	90	70
<b>Taux en %</b>	60	40

De ce tableau ressort que 60% de la population peut encore voter en 2028 et 40% pourrait s'abstenir. Tout est possible ! Le taux d'abstention est remarquable sur ce tableau. La cause n'est pas trop à rechercher. Il s'agit des déceptions successives où le choix des électeurs n'est pas respecté et ceux qui accèdent au pouvoir ne concrétisent ni la volonté de la population ni leurs promesses. Ne pas aller aux urnes n'est pas un acte révolutionnaire. C'est une démission qui laisse la place aux autres de déterminer le choix de notre avenir.

**POURQUOI VOTER ENCORE EN RDC ?**

Hervé Carn présente une anxiété logique face aux élections. « Que faire lorsque l'on sait qu'un vote blanc est nul, que le capitalisme n'en finit pas de sursauter comme une bête, que la planète fond et souffre, que sept milliards d'individus veulent manger à leur faim, que " l'homme politique supérieur" est vide d'un logos et qu'il lui substitue de vagues promesses déjà dévaluées à peine émises et auxquelles il n'adhère qu'à demi ? »<sup>26</sup> Tout le monde attend des lendemains qui enchantent et cela n'arrive toujours pas.

Avec Jean-Paul Curnier, on peut dire voter ou ne pas voter, il reste évidemment la tentation de voter comme le moindre mal, ne serait-ce que pour conserver la possibilité qu'il ait encore de la politique possible. Il faut laisser s'épanouir la culture du peuple censé manifester en toute liberté sa souveraineté.

Selon l'expression de Isabelle Garo, partout où il existe la lutte et où les populations sont en quête de débouchés politiques effectifs, efficaces et efficients, le renoncement à la participation électorale est une démission. Le désespoir de voter nous étrangle au-delà de tout espoir de voter. Un régime métastaté instrumentalise les institutions pour ses propres fins. Même si l'expression du peuple n'est pas respectée, mais il sera noté que le vote valablement exprimé aspirerait au changement pour un avenir amélioré. C'est dans ce sens qu'André Hirt, dans « *Plutôt que pas* » exprime son idée. On le sait pertinemment bien, dit-il, il reste du politique, fait des questions, d'enjeux, d'aliénation à combattre, de liberté et de liberté à libérer. Au-delà de tout, nous avons des droits à exhumer au fil du temps et à travers le vote. Le chemin est loin à parcourir.

**LE VOTE EST CE QUI NOUS RESTE APRES AVOIR TOUT PERDU**

Y a-t-il encore des raisons de voter ? Cette question récurrente de notre article ne peut se satisfaire dans nos réflexions. Pour Edith Azam, c'est peut-être ce qui nous reste à faire dans ce pays de désastre et d'insécurité, entre recul démocratique et dégradation de la vie sociale. Ici l'auteur veut ériger le vote en principe moral et non se contenter d'un droit de citoyen. Quand on ne vote pas, la conscience devrait reprocher à l'être le manquement d'un devoir. C'est ainsi que Gérard Briche considère l'homme comme un « *être-pour-le-vote* ». Le vote est substantiel à la nature humaine ; on naît avec la vocation d'aller aux urnes désigner les dirigeants.

Par ailleurs, les élections suscitent l'espoir et portent les aspirations de tout un peuple : avec Luiz Inácio Lula ou Dilma Rouffeff au Brésil, Barack Obama aux Etats-unis, Hugo Chavez au Venezuela, Uhuru Kenyata au Kenya ou encore John Magu Fuli en Tanzanie, l'espoir d'être fier de son choix aux élections était ressenti. Tout s'est écroulé avec l'arrivée de Donald Trump et Joe Biden, Nicolas Sarkozy, François Holland voire même Emmanuel Macron. L'équilibre pouvait venir de l'Allemagne avec Angela Merkel. Cette femme a su montrer à l'Europe et au monde, de quoi elle était capable pour retrouver une humanité souriante. Comme disait Albert Camus, quand il n'y pas d'espoir, il faut inventer l'espoir. C'est un stimulus pour aller au vote et espérer un changement.

Sur le plan psychologique, le vote peut soulager un électeur. C'est un déchargement suite à la déception d'un pouvoir d'imposteur. Mais la démocratie ne se réduit pas au vote, elle est plus que ça. Chacun a sa raison de voter pour une telle candidature ou l'autre. Sans pour autant seriner au peuple le désir de voter, celui-ci est une dépossession du pouvoir ; voter encore c'est la re-dépossession du pouvoir de vote, et quand le vote arrive c'est la repossession du pouvoir de vote. C'est un pouvoir en dialectique perpétuelle. C'est un noyau de base que le devoir demande d'accompagner par des manifestations et autres activités comme la mobilisation de masses.

Un renfort moins humectable nous vient de Alain Jugnon<sup>27</sup>. Sans le trahir, tout en affirmant que voter n'est pas un acte révolutionnaire, il estime que ne pas aller voter est signe d'individualisme prononcé. Refusant le bien-être de tous, on

<sup>26</sup> H. CARN, *O.c.*, p. 41.

<sup>27</sup> A. JUGNON, *Jouer demain n'est pas voter*, 2012 (n°37) pp. 89-93.

opte à se régaler sur ses propres intérêts que de jeter le dévolu sur un autre pour le bien de tous. Il rejoint l'humanisme de Levinas Emmanuel dans la mesure où on est responsable de la responsabilité qu'il a de ma responsabilité. Ce qui est loin de finir. La démocratie doit être considérée comme un infini vers lequel nous tendons sans jamais l'atteindre. C'est un idéal pour tous. A notre avis, même les pays avancés en démocratie comme la France, Les Etats-Unis, le Brésil, l'Allemagne ou même le Kenya, le Sénégal, le Ghana et l'Afrique du Sud, sont loin d'épuiser la riche notion que contient la démocratie. On ne peut pas, comme citoyens, démissionner de ses droits et ses devoirs chèrement acquis pour quelques mégestions des politiciens égoïstes. Il faut se concentrer sur ce qui nous reste de la démocratie et non s'acharner sur ce que nous avons déjà perdu.

Si la colère nous démobilise et trouve juste sa décision de ne pas voter, notre raison devrait décider de ce qui est juste. Et ce qui est encore juste, c'est de se rendre massivement aux urnes, à chaque fois que le besoin est ressenti, pour désigner les dirigeants. Nous ne souhaitons pas adopter la forme qu'utilise l'Autriche ; celle de rendre le vote obligatoire sous réserve des pénalités retenues par la loi de Vienne.

## LA PARTICIPATION OPTIMALE

« Relevant du droit des citoyens beaucoup plus que de leur devoir, la participation s'accompagne pourtant d'un ensemble de représentations prescriptives des comportements attendus d'un «bon citoyen»: investi dans la sphère publique, intéressé à la politique et désireux d'y participer. Et même si l'engagement partisan est parfois dénoncé comme facteur de division du corps politique, le «bon citoyen» demeure un citoyen participant, au moins au travers de cette forme pacifiée (et interprétable en termes de communion sociale) qu'est le vote. Pourtant, tous les citoyens ne font pas le même usage de ces capacités d'intervention dans la sphère politique et la réalité de la participation apparaît très loin des exigences civiques qui sous-tendent les représentations idéalisées de la démocratie. Elle s'en éloigne encore dès lors que de fortes logiques sociales paraissent au fondement de cette inégale participation »<sup>28</sup>.

Les enquêtes réalisées depuis plusieurs décennies mettent en lumière une très forte corrélation entre position sociale et participation politique<sup>29</sup>. Avec Hervé Pourtois, on juge nécessaire d'aller toujours voter parce que les élections sont une vertu de notre siècle<sup>30</sup>. Il ne nous reste que l'espoir de voter.

Le Réseau du savoir électoral a publié un travail sur l'intégrité électorale<sup>31</sup>. C'est un atout majeur que notre société devrait capitaliser pour encourager davantage la population à se rendre aux urnes. Autour d'un comportement éthique, d'un processus équitable, d'une transparence et de recevabilité, un principe d'intégrité électorale peut se construire.

Ce principe se construit avec la complicité d'un cadre législatif consensuel, cohérent et permanent (La Constitution, les lois et les règlements). Le cadre législatif crée assez de divergences et de soupçons s'il n'est pas bien élaboré. Cela suppose aussi un choix judicieux des animateurs judiciaires. Ceux-ci joueront un arbitrage neutre pour l'intérêt supérieur de l'Etat. La mise en place d'une politique électorale et de surveillance attirera l'attention des élections. Et si l'application de l'intégrité électorale est effective, un engouement se fera remarquer dans les bureaux de vote.

On pourrait opposer une autre idée à celle qui précède. Pour les avertis, l'intégrité électorale décrite ci-haut n'encourage pas les électeurs. Pour preuve, la France organise des bonnes élections mais la participation connaît une baisse plus que fatale. Le contexte électoral congolais n'est pas celui de la France. Un cadre tel que décrit pour la RD Congo, enchantera les électeurs à se rendre aux urnes parce que le changement souhaité trouvera des garde-fous indéfectibles.

## CONCLUSION

Voter est un droit, un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants lors du scrutin général, partiel ou régional. Au sein d'une démocratie, ce droit fondamental de participation permet d'exercer sa citoyenneté en participant aux élections dans le respect de la loi. Voter est important parce qu'on exerce un modèle d'action démocratique en tant que citoyen. C'est aussi réaliser le droit de sa citoyenneté. Cela implique le fait que les citoyens devraient s'approprier le processus politique en commençant par les élections. Si on peut s'en rendre compte, il s'agit d'un grand privilège et une responsabilité immense d'avoir l'occasion de désigner les dirigeants au sommet de l'Etat.

Ce travail aura ouvert plusieurs brèches de réflexion. Faut-il adopter, comme en Autriche et ailleurs, le vote obligatoire ? Comment faire pour augmenter le taux de participation électorale en RD Congo ? Subsidièrement à ce questionnement, Paul Thomas, professeur émérite à Université du Manitoba pousse une réflexion qui peut nous retenir. L'adoption simultanée d'un nouveau mode de scrutin et du vote obligatoire aurait à la fois des conséquences prévisibles et

---

<sup>28</sup> J.-P. LECOMPTE, *L'essentiel de la sociologie politique* (Les Carrés), Paris, 2<sup>e</sup> édition, Gualino éditeur et Lextenso éditions, 2010, p. 97.

<sup>29</sup> *Idem*, p.101.

<sup>30</sup> H. POURTOIS, *Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? Philosophiques*, 43(2), Québec, Société de philosophie du Québec, 2016, 411-439.

<sup>31</sup> RESEAU DU SAVOIR ELECTORAL, *Encyclopédie ACE : intégrité électorale*, s.l., ACE Electoral Knowledge Network, 2013.

imprévisibles. Elle créerait de la confusion dans l'esprit des électeurs, ce qui va à l'encontre de la préférence de la population pour un système électoral facile à comprendre et assorti d'un bulletin de vote simple.

Notre réflexion visait à stimuler le taux de participation aux élections. Plusieurs travaux ont démontré qu'elle baissait continuellement. Entre déception et promesses non tenues, entre ostracisme et lois taillées sur mesure, entre tricherie électorale et non-respect du suffrage valablement exprimé, la société moderne et notre pays la RD Congo ont besoin de crédibiliser le processus électoral afin de consolider les acquis démocratiques. Le parcours des élections congolaises ne peut se refermer sur ces quelques pages. Nous avons pris soin de retenir ce qui nous était plus important. Aussi longtemps que la science existe, des contradictions subsisteront et des points de vue ne seront jamais unanimes. Ces divergences constituent une richesse inépuisable pour le falsificationnisme dialectique. Le savoir se renouvelle sans cesse partant de choc des idées.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. OUVRAGES

- [1] AFRICA INTELLIGENT, *Les élections de 2023 : Les sombres scénarios des Nations Unies* (RDC Politique), Paris, Indigo Publications, 2022.
- [2] BONIFACE Pascal, *La géopolitique. 50 fiches pour comprendre l'actualité*, Paris, éditions Eyrolles, 2020.
- [3] GEROLD G., *La RD Congo, analyse comparative des violences électorales (2006-2011)*, n°28/13, Bruxelles, Ecces, 2013.
- [4] GUILLAUME Dufour Frédéric, *La sociologie historique traditions, trajectoires et débats* (Politeia collection), Québec, Presse de l'Université de Québec, 2015.
- [5] LACROIX Jean, *L'homme marxiste*, Liège et Paris, La Pensée Catholique et Office Général du Livre, 1951.
- [6] LECOMPTE Jean-Philippe, *L'essentiel de la sociologie politique* (Les Carrés), Paris, 2<sup>e</sup> édition, Gualino éditeur et Lextenso éditions, 2010.
- [7] MABIALA Mantuba-Ngoma Pamphile, *Les élections dans l'histoire politique de la République Démocratique du Congo (1957-2011)*, Kinshasa, Konard Adenauer Stiftung, 2013.
- [8] RESEAU DU SAVOIR ELECTORAL, *Encyclopédie ACE : intégrité électorale*, s.l., ACE Electoral Knowledge Network, 2013.
- [9] SAMPASSA Kaweta Milombe G.-M., *Conscience et politique au Congo-Zaïre. De l'engagement aux responsabilités*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- [10] STENGERS Jean, *Congo: mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1989.
- [11] THE CARTER CENTER, *Les Élections Présidentielles, Parlementaire et Provinciales harmonisées de 2018. République démocratique du Congo. Mission d'Experts Électoraux*, Le Centre Carter.

### B. ARTICLES DE REVUE ET AUTRES

- [1] AZAM Edith, *Pourquoi voter ?* n°37, 2012, pp. 17-18.
- [2] CARN Hervé, *Si je vote ?* n°37, 2012, pp. 40-43.
- [3] CURNIER Jean-Paul, *Quand la réponse précède la question*, n°37, 2012, pp.44-51.
- [4] GARO Isabelle, *Pourquoi voter ?*, n°37, 2012, pp. 56-59.
- [5] Information du dialogue entre congolais sur radio okapi du Mardi, le 15 janvier 2019, 20h15'.
- [6] JUGNON Alain, *Jouer demain n'est pas voter*, 2012 (n°37) pp. 89-93.
- [7] Lettre pastorale de leurs Excellences les Vicaires et les Préfets Apostoliques du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, 15 août 1959.
- [8] MULUMBATI Ngasha Adrien, *Aperçu historique de la pratique électorale en République Démocratique du Congo depuis son accession à l'indépendance*, dans *Journal of African elections* (volume 2, n°1/2003), pp. 12-32.
- [9] POURTOIS Hervé, *Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? Philosophiques*, 43(2), Québec, Société de philosophie du Québec, 2016, 411-439.